

# Pollionnay

## Bulletin d'Informations municipales et communales

AVRIL 1991 - N° 33



Tour de France 1991 - Pollionnay Partenaire  
Dimanche 7 juillet 1991 - 9h - 10h30

## Sommaire

Faisons le point...	3
Compte rendu des séances du Conseil Municipal	4
Etat-civil - Avis	5
Remerciements	6
Bibliothèque Municipale	6
Compte rendu des activités du CATE	7
Calendrier des fêtes	8
Comité des fêtes	9
Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre ?	9
A.P.R.A.C	10
ASCP - Football	10
Ecole de Musique	10
Classes en 1	11
Classes en 2	11
Comité de la Foire	12
Infos	13
Association Intercommunale au service des personnes âgées	14
Déclaration des Droits de l'enfant	15
Famille d'Accueil	15

---

*Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire*

*Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint*

*Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint*

---

*Merci de votre confiance aux annonceurs  
qui nous permettent la parution du Bulletin Municipal  
dans sa nouvelle présentation*

---

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

---

## Faisons le point...

*Chers amis de Pollionnay,*

*Les travaux de création du collecteur qui raccordé à celui de la Courly, assurera l'assainissement de la vallée sud, vont commencer, concrétisant la volonté de l'équipe municipale de doter la commune d'une infrastructure permettant un développement raisonnable.*

*L'importance technique et financière des travaux fait que ceux-ci seront étalés sur 3 ans d'exercice et constituent pour notre communauté un investissement très important, d'environ 7 millions de francs.*

*Parallèlement, la fin de la construction du bâtiment regroupant au centre bourg, le nouveau local des jeunes et la nouvelle médiathèque, va permettre le début des travaux de rénovation de la maison Rivoire, terminant ainsi l'aménagement du quartier.*

*La mise en chantier de la zone Na dite "de la Mairie" va bientôt intervenir...*

*Pollionnay bouge dans le sens et à la mesure de l'engagement de l'équipe municipale ; une saine gestion des finances permettra la budgétisation de tous ces investissements avec une augmentation très raisonnable des taux des impôts locaux : + 6 % pour la taxe d'habitation et le foncier bâti et + 4 % pour la taxe professionnelle. Et après ? ... et bien, à moyen terme la construction d'un groupe scolaire sera sans doute inévitable, pour remplacer les structures actuelles éclatées et malcommodes... dans quelques années !...*

*L'Equipe Municipale*

# Compte rendu des séances du Conseil Municipal

Séances du 11/02/91 et du 22/03/91

- Mr Larue informe le Conseil de l'avancement des travaux à la Maison des Jeunes, Bibliothèque ; une convention de contrôle avec le bureau Véritas sera signée, et le report des subventions du Conseil Général demandé pour 1991.
- L'indemnité de logement des instituteurs est fixée à 770 F par mois ou 963 F (couple).
- Une régie d'avances et de recettes est instaurée pour la commune et une autre pour le contrat CATE.
- Les intervenants du contrat CATE sont désormais rémunérés par la commune.
- L'adhésion à un syndicat d'étude pour la vallée de l'Yzeron est acceptée.
- Une convention pour l'assainissement de la vallée sud est signée avec la Courly permettant le branchement sur le grand collecteur.
- Mr le Maire propose une anticipation pour déblocage du POS portant sur le règlement, les zones Na du Bourg et du Labbé : adoptée à l'unanimité.
- La défense des intérêts de la commune sera confiée à un avocat, et au service construction de la DDE en matière de règlement et de permis de construire.
- Un lecteur reproducteur de microfiches complétera l'actuel cadastre.
- Il est prévu l'acquisition d'un véhicule VSAB pour les sapeurs-pompiers.

- Vote du budget primitif et des 4 taux des taxes (22 mars).  
Le bilan général est le suivant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2.618.165 F soit 51 %	3.306.173 F soit 65 %
Investissement	2.468.200 F soit 49 %	1.780.192 F soit 35 %
	<u>5.086.365 F</u>	<u>5.086.365 F</u>

Dette au 01 janvier 91 : 4.389.322,38 F soit par habitant 3.464,34 F.  
Annuités à payer en 91 : 674.500,00 F soit par habitant 532,36 F.

Les taux d'imposition sont les suivants :

- taxe d'habitation : 7,57 % (+ 6 %) par rapport
- foncier bâti : 9,39 % (+ 6 %) à 90

- foncier non bâti : 40,12 % (+ 0 %) par rapport
  - taxe professionnelle : 10,40 % (+ 4 %) à 90
- ce qui permettra un produit assuré de 1.610.226 F.  
Le coefficient de variation proportionnelle étant de 1,093188

M. Le Maire soumet au vote du conseil :  
- le budget primitif 1991 : voté à l'unanimité  
- les taux d'imposition : voté à l'unanimité.

- Après accord des services de la Préfecture, voici les nouveaux tarifs du restaurant scolaire : 22,70 F pour les adultes ; 15,30 F pour les enfants école primaire ; 13,60 pour les enfants école maternelle.
- Une régie d'avance est créée à la bibliothèque municipale.
  - Une cotisation de 2 200 F sera versée au syndicat para grèle.
  - La proposition d'adhésion de la commune au contrat de Pays de la CRCL est adoptée à l'unanimité.
  - Un avant projet d'aménagement de la Maison Rivoire en 4 appartements est présenté. Le rez de chaussée étant toujours destiné à des salles de réunions.
  - La commune accepte le plan de cablage TV proposé par le conseil général et le SIVOM.
  - La commune accepte de garantir un emprunt de 200 000 F par la maison de retraite.
  - Un arrêté municipal en date du 6/03/91 interdit toutes les activités liées au tir, pratiquées le ball-trap route de la Croix du Ban.

## ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET TRAVAUX PUBLICS Toitures "Anciennes"

*Bouchard - Bazin*

"La Poizatière" - 69290 POLLIONNAY

Tél. (Bouchard) 78.48.13.50

Tél. (Bazin) 78.45.84.48



**S.A.R.L. BEAUPELLET**

ARTISAN DIPLOMÉ

"La Rapaudière"  
69290 POLLIONNAY

Tél. 78.48.12.48

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages  
entretien chaufferie et ramonage cheminées

DU NOUVEAU A CRAPONNE!  
OUVERTURE D'UNE AGENCE

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
au 95, Avenue Édouard-Millaud  
du mardi au samedi  
TÉL. 78.44.65.30

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
**CONJUGUONS NOS TALENTS.**

## état civil

DECES -	20 février :	Père Gabriel SIVIGNON
	20 mars :	Christophe CAMPILLO
NAISSANCE -	10 mars :	FAURE Julie
	26 mars :	GRANDEMANGE J. Pierre

## AVIS

### \* Recensement militaire

Les jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1974 doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant le 30 avril. Apporter le livret de famille.

### \* Notez bien

30 juin : Inauguration Club des Jeunes - Médiathèque à 11h.

### \* Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat

Suite à l'enquête antérieure, le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement rural tiendra une permanence en mairie le mercredi 24 avril à 9h30, où pourront se présenter les personnes déjà inscrites et toute autre personne intéressée.

\* Le dossier de concertation de la zone NA du Bourg est déposé au mairie. Ce dossier est à la disposition de toutes les personnes qui voudront en prendre connaissance. Elles pourront éventuellement consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet.

\* Mme Doucet assistante sociale de la M.S.A. informe qu'elle assurera désormais sa permanence mensuelle le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 11h au lieu du 1er mercredi. La prochaine permanence aura donc lieu mercredi 20 mars 1991.

Madame Curtil, Assistante Sociale, assure une permanence à Pollionnay chaque jeudi.

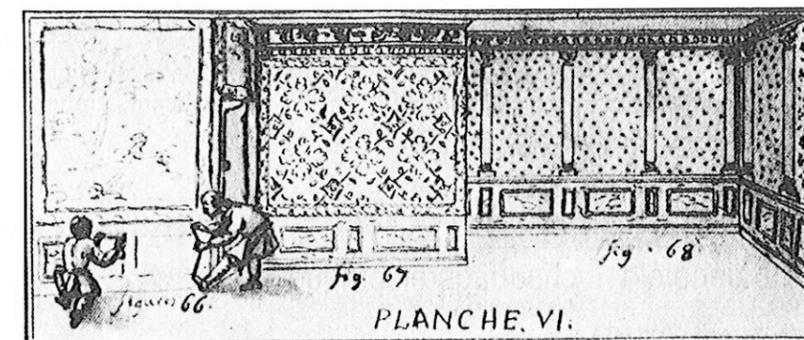
\* Nouveaux tarifs à compter du 1/04/91 du Restaurant Scolaire.

\* OUVERTURE d'une déchetterie à Saint-Genis-les-Ollières à partir du 1er mars. Un lieu adapté et gardé pour accueillir vos objets encombrants (bois, huiles usagées, textiles, tailles, verres, papiers, cartons, ferraille).

## PAPIERS DE TENTURES - DÉCORS PANORAMIQUES

Documents exclusifs - Collection unique en France - Éditeur depuis 1880

Étoffes d'Intérieur  
Soieries de Lyon  
Sièges et canapés  
Atelier de confection



**HENRI GERMAIN**

BRUNO VITAL DURAND

11 RUE AUGUSTE-COMTE - 69002 LYON - TÉL. 78.42.69.79

#### Remerciements

La famille Sivignon, ses proches et Madame Vergnette ont été très sensibles aux nombreuses marques de sympathie que toute la population de Pollionnay a exprimé lors du décès du Père Gabriel Sivignon.

Ils tiennent à remercier particulièrement le dévouement de l'association paroissiale animée par le Père Stouder, ainsi que toute la municipalité et le corps des sapeurs pompiers qui ont œuvré en commun pour que la cérémonie des funérailles se déroule dans l'ordre et le recueillement.

Encore une fois merci pour cette preuve de dynamisme et d'efficacité commune.



## **bibliothèque municipale pollionnay**

Ou l'on change la BIBLIO  
en MEDIA-THEQUE !

*"Les autres fois, et ben c'est les autres fois.  
Mais tant qu'à aujourd'hui c'est bien à présent !"*

La plaisante sagesse lyonnaise, avec son savoureux bon sens peut nous aider à expliquer le changement de titre : Bibliothèque municipale en MEDIATHEQUE MUNICIPALE.

"BIBLIO" en grec signifie LIVRE

"MEDIA" en latin signifie MOYENS (le Robert) tous moyens de diffusion destinés au public (livres, revues, disques compacts, cassettes audio et vidéo, etc...).

"THEQUE" (le Robert) élément qui signifie "ensemble d'objets culturels".

12 février 1991 Assemblée Générale des lecteurs

Soirée extrêmement neigeuse qui découragea quelques uns, mais Monsieur le Maire, messieurs Bliem et Jasserand délégués à la bibliothèque et Monsieur Larue, bravèrent les abondants petits papillons blancs.

Qui fréquente la bibliothèque en 1990 :

- 189 inscrits : 100 enfants - 89 adultes.
- et n'entrant pas dans le dénombrement précédent :
- les trois classes de l'école
- les résidents de la Maison de Retraite
- Les Aurélias
- La Halte-Garderie de Marcy l'Etoile.

5 664 documents tous genres confondus ont été prêtés en 89-90.

Le rapport complet d'activité 1990 est consultable à la bibliothèque.

L'inscription annuelle est de 25 francs par adulte, gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans. Prêt de trois documents par carte pour trois semaines, renouvelable.

La médiathèque municipale s'installera dans ses nouveaux locaux à partir du 20 avril 1991. Fermeture pour aménagement : 20 avril. Réouverture : 5 Mai 10h à 12h.

Nouveaux horaires à partir du 5 mai 1991 : Mercredi, samedi, dimanche de 10h à 12h. Ces modifications sont dues à l'observation par statistiques de la fréquentation des permanences. Début juin, la médiathèque élargira le service offert aux habitants de Pollionnay en proposant le prêt de cassettes vidéo, avec l'aide de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône.

Réservez votre soirée du 18 avril à 20h30

Alain LE GOFF conteur breton animera la soirée dans le cadre du "FESTIVAL DU CONTE EN RHONE".

Salle municipale, participation : adultes : 15 francs, enfants gratuit.

Suzanne Battesti - Roger Beaumont

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS  
ISOLATION  
VENTILATION

### **Marcel CHANTRE**

12, rue du Dronaud  
69670 VAUGNERAY

**Tél. 78 45 81 20**

## **La Cour du Roy**

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique  
Son jardin à la française  
Son ruisseau à truites  
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY **Tél 78 48 15 73**

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

## **COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU C.A.T.E. pratiquées au cours du 1er trimestre 1990-1991**

### 1°) Activités pratiquées en dehors du temps scolaire

Principe de ce contrat : offrir un choix d'activités. La notion du choix fait par l'enfant est importante. Chaque fin de trimestre l'enfant sera interrogé sur les activités qu'il voudra pratiquer le trimestre suivant. Libre à lui de faire la (ou les) même(s) toute l'année ou de changer chaque trimestre.

Cadre : Les enfants sont pris en charge à l'école à partir de 16h et ils sont ramenés à l'école entre 17h15 et 17h30.

A noter qu'une étude prise en charge financièrement par la municipalité fonctionne tous les soirs de la semaine de 16h à 17h30.

Coût : Gratuit pour la bibliothèque et le football grâce à la mise à disposition gratuite d'un moniteur de la section foot de l'ASCP.

6 francs par semaine, par activité et par enfant pour les activités suivantes : musique, gymnastique, tennis de table, informatique-télématique.

### 2°) Activités pratiquées pendant le temps scolaire

a) Bibliothèque. Tous les élèves de l'école fréquentent avec leur classe pendant 45 minutes un lundi sur deux la bibliothèque municipale (accueil bénévole des responsables de la bibliothèque).

b) Activités "Conte". Le projet d'école sur le conte a été mis en place à partir du lundi 12/11/90 avec la collaboration de Mme Battesti, membre de la bibliothèque municipale de Pollionnay qui intervient chaque lundi après-midi pour présenter un conte aux élèves de l'école.

- classe maternelle de 14h à 14h30

- pour les 2 classes primaires de 14h45 à 15h30.

Le thème choisi est : "Les animaux dans les contes".

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 90-91 : sensibilisation aux contes.

c) Activités prises totalement en charge financièrement par le C.A.T.E.

- Le mardi 2 octobre 90, les 46 élèves des 2 grandes classes sont allés visiter le Musée de la mine à St Pierre-la-Palud et découvrir le Parc de Courzieu avec une séance de vols de rapaces.

- Le vendredi matin 21 décembre 90, les élèves de la classe maternelle se rendront en car assister au spectacle "colère polaire" à Tarare.

III - Nouvelles activités pratiquées pendant le temps scolaire au cours des 2<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup> trimestres 1990-1991

a) Equitation. A partir de janvier 91, les 23 élèves du CE2-CM1-CM2, pratiqueront l'équitation le vendredi après-midi de 14h à 15h30 au Club Hippique "La Randonnée" de Pollionnay.

Coût de cette activité par le C.A.T.E. : 27,50 F /séance/enfant présent et pratiquant l'équitation. Pour l'équitation aucune participation financière n'est demandée aux parents.

b) Concert scolaire. Projet d'emmener les élèves de Pollionnay au concert scolaire, le vendredi 24 mai 1991 à l'Auditorium pour écouter "Le Carnaval des Animaux" de Saint-Saëns. 10 F par enfant + transport en car.

c) Classe de découverte en Bretagne

Cette année les élèves des 2 grandes classes se rendront en car en Bretagne du Lundi 13 mai au Vendredi 17 mai 1991.

Ils seront hébergés dans un centre à Carnac (Morbihan).

Programme de la classe de découverte en Bretagne :

- découverte du milieu marin

- pêche traditionnelle et industrielle (visite du port de Lorient)

- ostréiculture

- visite des sites mégalithiques de Carnac, Locmariaquer...

- 1 journée pour aller rendre visite aux correspondants de Ploërdut (Morbihan) à 80 km de Carnac.

### **CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.**

- Bâtiments pour collectivités locales  
- Logements collectifs (location ou accession)  
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, ch. de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. 78 35 24 15

### **Roger CHICAULT**

Prêt à porter masculin

PACO RABANNE - SEILIGMANN - SADEV - LEWINGER - ANDRE GABICCI

SPECIALISTE DU VETEMENT D'INTERIEUR ET DU SOUS-VETEMENT MASCULIN

CANE - EMINENCE - HOM

27, avenue de la République - 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE - Tél. 78 34 03 77

# CALENDRIER DES FETES

## AVRIL

14 Avril	Forum des Associations	Salle Municipale
16 Avril	Club du Tilleul : Danse	Salle des Associations
18 Avril	Bibliothèque Municipale : "Soirée Contes"	Salle Municipale
21 Avril	Classes en "1" : Banquet	Salle Municipale
30 Avril	Club du Tilleul : après-midi Danse	Salle des Associations
30 Avril	Classes en "2" : Muguet de Mai	

## MAI

5 Mai	Société de Chasse : Assemblée Générale 9h	Salle des Associations
7 Mai	Club du Tilleul : après-midi danse	Salle des Associations
8 Mai	Défilé : Vin d'honneur	Salle Municipale
	Repas Anciens Combattants	
12 Mai	Association des Familles : Randonnée Pédestre	
21 Mai	Club du Tilleul : après-midi danse	Salle des Associations
24 Mai	Concours de Pétanque du Foot 19h	Stade
25 Mai	Tournoi de Foot 9h	Stade
26 Mai	Fête des Mères 12h	Salle Municipale

## JUIN

2 Juin	Kermesse Paroissiale	Salle Paroissiale
	Assemblée Générale du Comité Paroissial	
4 Juin	Club du Tilleul : après-midi danse	Salle des Associations
9 juin	Assemblée Générale du Foot 10h	Salle des Associations
	Maison de la Rencontre : Sortie Annuelle	
	Revoir et Découvrir	
16 Juin	Sou des Ecoles : "Journée fête de l'Europe"	Stade
18 Juin	Club du Tilleul : après-midi danse	Salle des Associations
20 Juin	Club du Tilleul : "Anniversaire " 14h	Salle Municipale
22 Juin	Classes en "2" - Feux de la St Jean	
23 juin	Journée Portes Ouvertes	Maison de retraite
29 Juin	Boule Les Pins : soirée boules et méchoui	Stade

## JUILLET

2 Juillet	Club du Tilleul : après-midi danse	Salle des Associations
6-7 Juillet	Ball-Trap : Société de Chasse	
13 Juillet	Bal des Sapeurs-Pompiers	Salle Municipale
14 Juillet	Défilé - Vin d'honneur	Salle Municipale
16-30 Juillet	Club du Tilleul : après-midi danse	Salle des Associations

## AOUT

17 Août	Boule les Pins : 19h coupe Ravel 20h coupe boulangerie	Stade
---------	---	-------

## SEPTEMBRE

1 <sup>er</sup> Septembre	Foire	
	Vogue des Classes en 2	
12 Septembre	Club du Tilleul : Anniversaire 14h	Salle Municipale
14 Septembre	Anciens Combattants : voyage annuel	
15 Septembre	8h-13h : Quarathon	Stade
20 Septembre	Assemblée générale : Sou des Ecoles	Ecole
22 Septembre	Ouverture chasse : 7h	Messe à N.D. de Lorette

## OCTOBRE

13 Octobre	9h-18h : Portes ouvertes Club du Tilleul	Salle Municipale
19 Octobre	Club Hippique "la Randonnée" : Assemblée générale	Salle Municipale

## NOVEMBRE

10 Novembre	Sapeurs-Pompiers : 20h concours de belote	Salle Municipale
11 Novembre	Défilé - Vin d'honneur	Salle Municipale
15 Novembre	Ass. Foire : Assemblée Générale 20h30	Salle des Associations
16 Novembre	13h30 : Boule Les Pins coupe Arquillère	Stade
	Classes en 2 : soirée dansante	Salle municipale
23 Novembre	Société de Chasse : soirée chevreuil	Salle Municipale
30 Novembre	Anciens Combattants : soirée choucroute	Salle Municipale

## DECEMBRE

5 Décembre	Club du Tilleul : Anniversaire 14h	Salle Municipale
7 Décembre	Sapeurs-Pompiers : Banquet Ste Barbe	
8 Décembre	Illuminations village 19h	
15 Décembre	Sou des Ecoles : Arbre de Noël	Salle Municipale
19 Décembre	Club du Tilleul : Repas de Noël	Salle Municipale
21 Décembre	Noël des employés municipaux 15h	Salle des Associations
31 Décembre	Réveillon St Sylvestre 20h30	Salle Municipale

## COMITE DES FETES

### Connaissez-vous le Comité des Fêtes

C'est une équipe de bénévoles au service des associations.

**Quel est son but ?**

Il aide les associations mais ne se substitue pas à elles.

Il loue ou prête du matériel en sa possession :

- panneaux d'affichage

- gaufriers

- buvette

- friteuse

- tables

Eventuellement un coup de main pour l'installation d'une fête.

Le Comité des Fêtes est ouvert à tous et accepte toutes propositions et idées.

**Location :**

- gaufrier : 200,00 F le module ; 350,00 F 2 modules pour le week-end + caution de 1000,00 F pour les extérieurs de Pollionnay.

- Friteuse : pour le week-end : 280,00 F huile comprise ; pour 1 soirée : 180,00 F huile comprise. Caution pour les extérieurs : 1000,00 F.

- Buvette : pour le week-end : 250,00 F.

**Pour tous renseignements :**

Madame Biret - Tél. 78 48 10 01

Madame Monthieux - Tél. 78 37 09 33

## QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

La Maison de la Rencontre vous propose une journée de promenade amicale le dimanche 9 juin 1991.

**Au programme :**

9h15 : Rassemblement place des Anciens Combattants et départ en voitures particulières.

10h30 : Visite du Musée de la Machine à Coudre "Barthélémy Thimonnier" a Amplepuis.

12h30 : Déjeuner à l'Auberge de la Vallée à St Jean la Bussière.

14h30 : Promenade autour du lac des sapins à Cublize.

18h00 : Retour vers Pollionnay.

Frais à prévoir : 62 F pour les adultes; 50 F pour les moins de 16 ans.

Retenez bien cette date à l'avance et pour permettre l'organisation avec le musée et le restaurant, inscrivez-vous avant le 27 mai auprès des organisateurs, soit au cours du Dimanche-Café, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois, de 10h30 à 12h, soit en téléphonant au 78 48 10 89 ou au 78 48 13 75.

**Si votre publicité s'était trouvée ici  
ELLE AURAIT ETE VUE**



**CARROSSERIE**

**VENTE NEUF ET OCCASION**

**GARAGE CHAPOLARD**

Agent PEUGEOT-TALBOT

6, Route des Pierres-Blanches  
69290 GREZIEU LA VARENNE

**78 57 02 09**

**TRANSPORT - TERRASSEMENT**

**Locations de caissons pour déblais**

Carrière de Gorh - POLLIONNAY

**Ets ROULET**

7, Allée des Primevères

69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

Tél. : 78-59-22-64

**CARRIERES POCCACHARD SARL**

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE  
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

**TEL : 78 48 13 14**

## A.P.R.A.C.

Association de Promotion Rurale  
d'Art et de Culture

Nouveau circuit des Eglises Romanes dans les  
Coteaux du Lyonnais, naissance imminente...

### - Larny au cœur du projet

Comme l'oisillon au printemps, c'est en effet dès  
Pâques que sera lancée par l'A.P.R.A.C., sa création de  
circuit des églises romanes des coteaux du lyonnais.

80 km environ de promenade à faire en une ou plu-  
sieurs fois, à pieds ou motorisé, à la rencontre de l'art  
roman dans notre région.

7 chapelles ou églises prêtes à nous livrer leur intimité  
spirituelle historique et culturelle.

Du nord au sud :

- La Chapelle St André de Larny,
- La Chapelle St Jean-Baptiste de Chateaufieux,  
paroisse primitive d'Yzeron,
- L'ancienne Eglise de Messimy,
- Notre Dame de Rochefort à St Martin en Haut,
- La Chapelle St Vincent à St Laurent d'Agny,
- Notre Dame de Taluyers et son prieuré,
- La Chapelle de St Martin de Cornas, magnifiquement  
restaurée par l'Association "Jeunesse et Reconstruction".

Soutenue et aidée par le C.R.C.L. et le S.I.V.O.M. des  
Mts du Lyonnais, l'A.P.R.A.C. assure l'information sur ce  
circuit par la diffusion de dépliants touristiques et un flè-  
chage approprié.

Des permanences bénévoles accueilleront les visi-  
teurs le premier dimanche de chaque mois, de Pâques à  
la Toussaint.

En ce qui concerne la Chapelle de Larny, un historique  
si tenu soit-il sera affiché à l'intérieur de la chapelle.

Les permanences visiteurs seront assurées par Mlle  
Pocachard que nous remercions chaleureusement d'avoir  
accepté cette servitude.

Nous souhaitons, qu'à travers cette réalisation, le site  
de Larny retrouve et conserve tout le respect qu'il mérite.

J. Chavand

A.P.R.A.C. : Association de Promotion Rurale d'Art et de  
Culture. Secrétariat : Mlle Grataloup Sylviane, "Beaulieu",  
69590 Pomeys - Tél. 78 44 54 46.

## Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. 78 34 78 09  
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places  
Cars : toilettes - vidéo - Air conditionné

Séjours - Circuits - Avions  
Billets avions - SNCF

Programme spéciaux pour groupes

## ASCP - Football

### PARENTS

Vos enfants sont de fervents supporters de l'Equipe  
de France de Football, ou d'occasionnels amateurs...

Faites-les pratiquer sous les couleurs de  
l'AS POLLIONNAY

Tous les jeunes garçons ou filles nés avant le  
31.12.85 peuvent s'inscrire au club dès la prochaine  
saison.  
Prendre contact avec Bouchard Pascal 78 48 10 72

## ECOLE DE MUSIQUE

Nous sommes heureux de vous informer qu'une audi-  
tion des élèves de l'Ecole de Musique aura lieu le  
dimanche 14 avril 1991 à 11h30. Venez nombreux  
encourager nos jeunes artistes.



Dans un cadre champêtre et forestier

Des produits naturels

Auberge  
des Garennes

Menu Campagnard et Gastronomie Traditionnelle  
Banquets - Repas d'Affaires - Anniversaires

Départementale 610 entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

N.C. Lyon B 318 584 695

Col de la Croix du Ban

Téléphone : 74.70.48.47

## BLANCHISSERIE

Collectivités - Hôpitaux - Restaurants

J.M. MORELLON

"Le Sarrazin"  
69290 POLLIONNAY  
Tél. 78 48 12 83

## CLASSES EN "1"

### MANIFESTATIONS DES

17 NOVEMBRE, 8 DECEMBRE, 16 FEVRIER

Tâche pas facile peuvent le dire les classards en "1" !  
Il faut tout préparer, comment faire ?

Quelle catastrophe.

Mais qu'ils sont bêtes se disent-ils après avoir réflé-  
chi !

Leurs amis accepteront sûrement de les aider.

Et oui, ils le savaient, ce sont vraiment des gens sûrs.

Tous se mirent au travail avec une gaité qui cachait le  
doute, la peur.

La soirée approchait à grands pas.

La salle se remplissait, toujours et encore.

L'heure tournait, tous discutaient debout avec leur  
verre à la main. On aurait pu dire de cette soirée "La  
réunion des amis".

Il fallut faire annoncer de s'installer pour que le repas  
soit servi sans être trop cuit.

Et là...

Qui servait ou qui faisait quoi ?

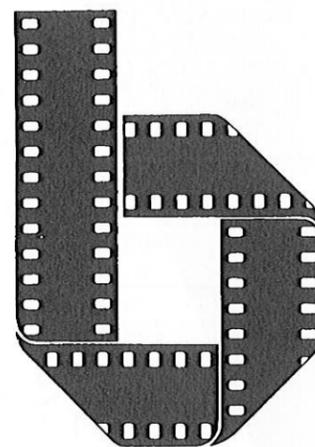
Pas facile à répartir.

Fort étonnant direz-vous, mais c'est vrai, les "1"  
étaient beaucoup trop nombreux face à notre sympa-  
thique cuisinière qui malgré sa bonne volonté avait  
quelques difficultés.

Notre cher président dû alors "retrousser les manches  
du costard".

Et le train repartit de plus belle "2 assiettes ici, 2

jean-louis bessenay  
photographe



KODAK Express  
Développement en 1 heure  
ou 24 heures

78.57.04.89

103-105, av. Edouard Millaud 69290 craponne

autres là, et ainsi de suite...".

Cela dura le temps que les classards en "1" s'épuisent.

Et l'orchestre, bien décidé à se remplir le ventre man-  
geait tranquillement pendant que les gens s'impatien-  
taient de s'émouvoir.

Grâce à quelques interventions, les murs se mirent à  
danser comme "les amis", et la soirée commença dans  
cette chaude ambiance pour s'éterniser assez tard dans  
la nuit.

Cet orchestre "Trio", à la hauteur de sa tâche sut char-  
mer les invités, mais bien moins que notre jeune vedette  
Michel Pocachard, à qui doivent être adressés les plus  
sincères applaudissements et remerciements.

Après le mal de pieds et un peu de tête, il fallut tout  
ranger.

Et vous n'imaginez pas la surprise encore une fois en  
admirant des personnes étrangères aux classes en "1"  
qui prirent elles aussi le balai pour rendre la salle comme  
neuve.

Les classes en "1" remercient toutes les personnes  
qui ont participé à la soirée Rétro.

Il en est de même pour ceux qui ont eu la gentillesse  
d'amener leurs enfants le 8 décembre pour la retraite  
aux flambeaux.

C'est avec une grande satisfaction que les classes en  
"1" ont vu un grand succès par leur idée qui était surtout  
d'ouvrir les portes aux enfants de Pollionnay qui sont  
souvent à l'écart dans les fêtes à cause de leur âge.

Soirée formidable et inoubliable au milieu des multiples  
couleurs réjouissant le ciel si triste grâce à toute une  
population et de merveilleuses équipes d'organiseurs.

Innovation aussi à travers la soirée "Cochonnaille" qui  
n'a pas déçu le public peu nombreux certes, mais qui a  
eu l'amabilité de se déplacer.

Accueil à son plus haut niveau : le sourire de tous  
paraissait sur les visages.

Le buffet froid, très abondant et varié était disposé  
sur des plats très originaux : ils avaient été conçus en  
forme d'animaux.

N'oublions pas parmi tout cela la magnifique sono qui  
changeait complètement de style.

En effet, "Roger et Anny" ont su non seulement toucher  
les oreilles, mais aussi donner un spectacle de hauteur.

Encore une fois, merci à tous.

Nos manifestations quelles qu'elles soient sont la  
source d'une solidarité pour la vie de notre petit village  
au cœur chaud.

Les classards en "1" vous rappellent le rendez-vous  
final le Dimanche 21 avril pour le défilé et le banquet.

Des chapeaux seront à votre disposition.

## CLASSES EN 2

Amis de Pollionnay,

La Nuit du 1<sup>er</sup> Mai arrive, avec le printemps ; nous  
vous rendrons très bientôt une amicale visite...  
Attendez-nous ! Merci

## COMITE DE LA FOIRE

Lors de l'Assemblée Générale du Comité de la Foire (le 16 novembre 1990) Jean Barral a été élu secrétaire en remplacement de Monsieur Jean Picotin démissionnaire. Mr Louis Chantre et Mr Maurice Bouchard restant co-présidents.

Tous deux et leur équipe, commencent à préparer la Foire 1991 et si des personnes désirent se joindre à eux elles seront les bienvenues.

La Foire 1991 sera la 12<sup>e</sup> et comme pour les précédentes il faut trouver des idées, des suggestions. Si vous avez l'une ou l'autre ou bien si vous pouvez trouver des expositions originales, veuillez prendre contact avec l'un des présidents. Le Comité de la Foire vous en remercie d'avance.

### AUTO-ÉCOLE DE CHARBONNIÈRES

**Gérard CORNU**

4, avenue de la Victoire  
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

**Tél. 78.87.17.30**

(RÉPONDEUR)

### PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15h

### Danielle et Alain Bader

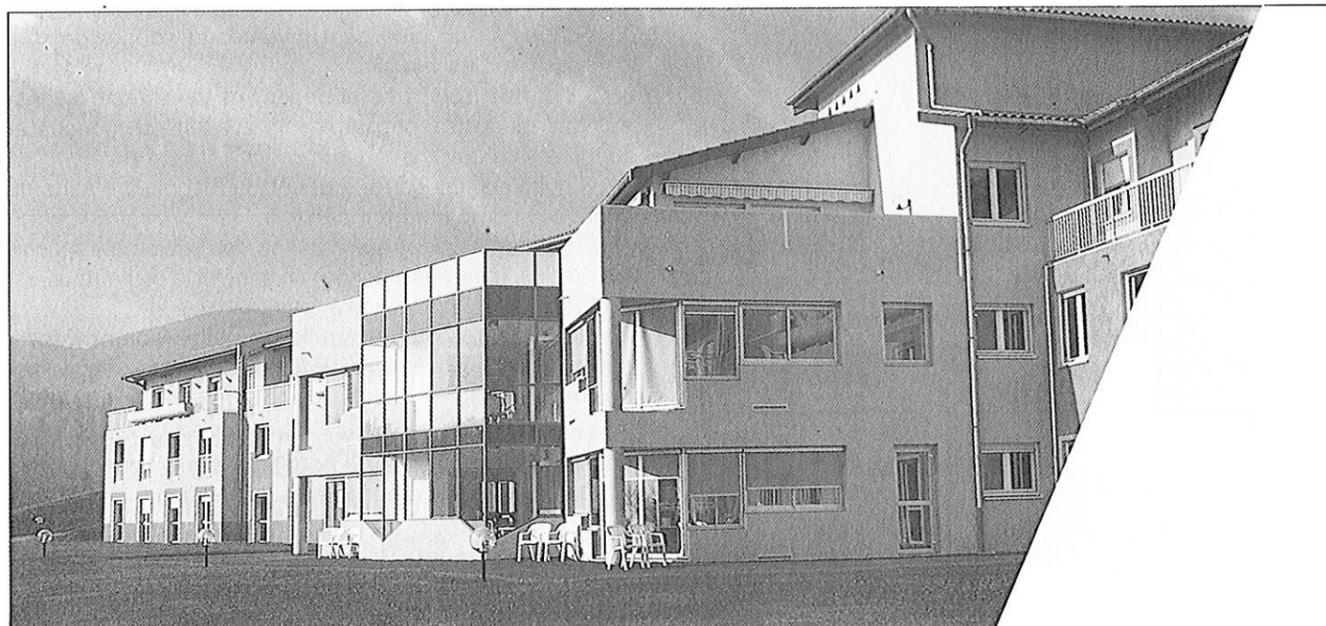
Boulangerie - Viennoiserie  
Épicerie

Pains Speciaux

Pâtisseries pour toutes cérémonies, fêtes, mariages, etc...

69290 Pollionnay

Tel. 78 48 11 41



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne

Tél. 78.48.15.33

#### LE PERSONNEL MEDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec "astreinte" 7 jours sur 7.

## INFOS... INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

Une 2<sup>ème</sup> chance le C.F.I. ?

### QU'EST-CE QUE LE CREDIT FORMATION INDIVIDUALISE ?

Le Crédit-Formation Individualisé pour les jeunes s'adresse aux 16-25 ans sans qualification, chômeurs ou à la recherche d'un premier emploi. Il permet d'être accueilli en priorité dans les organismes de formation.

Le Crédit-Formation Individualisé offre une formation adaptée à chacun, organisée en fonction du métier souhaité, des connaissances théoriques et pratiques nécessaires. Le parcours de formation est établi avec un correspondant, qui apporte aide et conseil tout au long du parcours.

Contact : Mlle Florence Boucher - P.A.I.O. Mairie - 69160 Tassin la Demie-Lune - tél. 78 34 05 35.

#### C.I.R.A.

Le Centre Interministériel de Renseignements Administratifs est constitué d'un numéro de téléphone fort précieux, puisqu'il permet de demander et d'obtenir une foule de renseignements ayant trait à l'administration en général. C'est ainsi qu'on peut interroger ses interlocuteurs dans les domaines suivant : équipement, urbanisme et logement, travail, emploi, formation professionnelle, sécurité sociale, affaires sociales, santé, intérieur et collectivités locales, justice, défense, fonction publique, éducation nationale, finances (fiscalité, douanes, trésor, concurrence et consommation). A Lyon, le C.I.R.A. répond au 78 63 10 10 et l'on ne saurait trop conseiller à chacun d'avoir toujours ce précieux numéro sur lui.

#### SYTRAL

##### I - Restructuration de la ligne 72

1 - Description des modifications par rapport au réseau actuel :

- Prolongement de la ligne 72 jusqu'à Gorge de Loup par le Boulevard des Hespérides et le "site propre de Tassin".

Mise en service prévue : Septembre 91.

2 - Les points positifs :

- Intérêt du contact à Gorge de Loup avec la nouvelle ligne D du métro, grande transversale Est-Ouest de l'ag

glomération lyonnaise rapide et fréquente, desservant de nombreux emplois et des équipements tel que le pôle hospitalier de Grange-Blanche.

- Accès rapide et direct à Gorge de Loup par une nouvelle voirie réservée aux autobus à partir de la bretelle de Tassin (Montribloud).

- Diversification des possibilités dans l'Ouest Lyonnais par correspondance bus/bus ou bus/SNCF à Gorge de Loup.

3 - Les points sensibles :

- Du fait du nouvel itinéraire envisagé par le Boulevard des Hespérides, la ligne 72 ne relie plus directement Pollionnay au centre de Tassin (nécessité d'une correspondance bus/bus pour rejoindre ce secteur).

- La phase "transitoire" de fonctionnement de Gorge de Loup (travaux).

II - Aménagement et voiries nécessaires :

- Pas d'aménagement spécifique sur la commune de Pollionnay.

Exposition SYTRAL : ligne 72 et métro Gorge de Loup du vendredi 24/05 au Vendredi 31/05, salle municipale.

### JOURNÉE DECOUVERTE DES TECHNIQUES NOUVELLES

Avec la participation de Mr Beaumont, notre instituteur, qui présentera l'utilisation de l'informatique et de la télématique à l'école de Pollionnay.

\* Correspondance R.S.O. Magazine

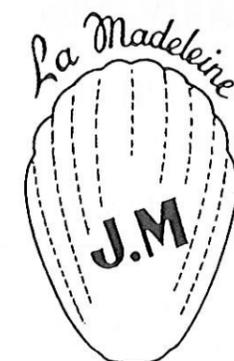
Philippe JACOB, 2 impasse du Tupinier, 69290 GREZIEU-LA-VARENNE, Tél. 78 57 15 86

\* L'édition 91-92 du Guide de l'Ouest Lyonnais sera distribuée au printemps gratuitement sur la commune.

\* Collège Saint-Sébastien - Vaugneray

Inscriptions pour la rentrée 91 (Anglais-Allemand-Espagnol) sur rendez-vous - Tél. 78 45 81 56.

\* Que nos enfants des Ecoles se rassurent, victime de la sécheresse l'arbre du Bicentenaire sera replanté dès l'automne.



#### Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES "PUR BEURRE"

Madeleines - brioques - Croissants - Tartes

**SOFAADIS S.A.**

Anc. Ets MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DES PERSONNES AGEES

Vos heures, nos 6922 heures...

Ce sont celles qui ont été financées par la Caisse régionale d'assurance maladie en 1990 au titre de l'aide ménagère sur les 22 465 travaillées dans le même temps au sein de l'Association intercommunale au service des personnes âgées.

Vous avez dit social !... oui certes mais c'est grâce au tronc commun financé par les municipalités de Charbonnières, Craponne, Marcy-l'Etoile, Pollionnay, Sainte-Consorce et Saint-Genis-les-Ollières que ce travail peut être réalisé.

Qui fait quoi ? L'aide-ménagère apporte une contribution étendue à toutes les tâches domestiques mais son rôle va bien au-delà puisque sa mission consiste à maintenir à domicile, le plus longtemps possible, la personne qui en bénéficie. Ainsi, elle accompagnera éventuellement sa "protégée" dans ses déplacements extérieurs, ses promenades ou ses démarches. Elle fera ses courses, son ménage, ses repas. Elle pourra être sa confidente ou son conseil mais elle s'interdit d'être son mandataire auprès de tout établissement financier de même que son légataire ou simple donataire.

Qui peut prétendre à l'aide-ménagère ? Toute personne âgée, malade ou handicapée pour une période plus ou moins longue.

A quel prix ? Celui-ci varie en fonction des revenus et va de 5 F à 71,96 F de l'heure au plus haut tarif.

Dans quelle limite ? La limitation des heures dépend essentiellement du contingent alloué par la CRAM à votre Association (5960 h en dotation initiale pour l'année 1991), ou celles accordées par l'Aide sociale ou vos Caisses complémentaires. Le nombre d'heures acceptées peut aller à 30 mais se situe en moyenne à 10 heures par mois.

La formule dite "Employeur" : elle a le même goût et rend les mêmes services mais s'adresse aux personnes âgées de plus de 70 ans. Plus souple, le temps de travail est fixé par l'employeur en fonction de ses

besoins réels. Cette possibilité permet d'être exonéré de certaines charges et de diminuer de ce fait le prix de l'heure de ménage. Le contrat de travail lie directement l'employée à la personne bénéficiaire de ses services. L'Association intervient pour sa part, dans le seul cadre de la gestion : proposition de personnel, planning et facturation, paiement des cotisations URSSAF.

Le prix de l'heure est ramené à 49 F net jusqu'à 10 heures par mois, à 48 F net de 10 à 40 heures et 46 F au-delà. Prix auquel il convient d'ajouter le montant de la carte d'adhérent fixé à 70 F pour l'année.

Si vous avez des difficultés à assumer seul(e) vos tâches quotidiennes... Si votre handicap met en cause votre maintien à votre domicile... n'hésitez pas, contactez l'association intercommunale au service des personnes âgées, place A.M. Perrin, bâtiment Poste, 1<sup>er</sup> étage, B.P.13, 69290 Craponne, tél. 78 57 34 09 où tout renseignement complémentaire vous sera aimablement donné.

Et maintenant, si vous estimez que notre action est digne d'intérêt, si votre cœur vous pousse auprès de vos aînés et de ceux qui souffrent d'isolement ou de maladie... sachez que l'association recrute et souhaite pouvoir vous accueillir au sein de sa solide équipe d'aides-ménagères.

## YAMAHA LYON Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF  
motos et accessoires

3 et 5 avenue Jean Jaurès - tél. 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34 rue Chalopin - tél. 78 69 08 62

## Jacques Poix Communications

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEURS

TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CREE  
COPIE  
IMPRIME

CRAPONNE

68 avenue Edouard Millaud

78 44 87 66

Fax 78 44 62 35

TASSIN

50 avenue Victor Hugo

78 34 89 18

Fax 78 34 88 91

### DECLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

- 1 - L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.
- 2 - L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.
- 3 - L'enfant a droit, dès sa naissance, à un nom et à une nationalité.
- 4 - L'enfant doit bénéficier de la sécurité sociale. Il doit pouvoir grandir et se développer d'une façon saine ; à cette fin, une aide et une protection spéciales doivent lui être assurées ainsi qu'à sa mère, notamment des soins prénatals et postnatals adéquats. L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats.
- 5 - L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation.
- 6 - L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, a besoin d'amour et de compréhension. Il doit, autant que possible, grandir sous la sauvegarde et sous la responsabilité de ses parents et, en tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et matérielle; l'enfant en bas âge ne doit pas, sauf circonstances exceptionnelles, être séparé de sa mère. La société et les pouvoirs publics ont le devoir de prendre un soin particulier des enfants sans famille ou de ceux qui n'ont pas de moyens d'existence suffisants. Il est souhaitable que soient accordées aux familles nombreuses des allocations de l'Etat ou autres pour l'entretien des enfants.

- 7 - L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permettre, dans des conditions d'égalité de chances de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation ; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents. L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation, la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit.
- 8 - L'enfant doit, en toutes circonstances, être parmi les premiers à recevoir protection et secours.
- 9 - L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation. Il ne doit pas être soumis à la traite sous quelque forme que ce soit. L'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié, il ne doit en aucun cas être astreint ou autorisé à prendre une occupation ou un emploi qui nuise à sa santé ou à son éducation, ou qui entrave son développement physique, mental ou moral.
- 10 - L'enfant doit être protégé contre les pratiques qui peuvent pousser à la discrimination raciale, à la discrimination religieuse ou à toute autre forme de discrimination. Il doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables.

### ENFANTS RECHERCHENT FAMILLES D'ACCUEIL

Pour des milliers d'enfants en France, être en "vacances" signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres partent. Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite...

Pourquoi pas vous ?

Si vous habitez à la campagne ou si vous partez à la montagne, à la mer... ou ailleurs, pourquoi ne pas accueillir un enfant pour respirer le même air et sentir le même soleil que vous ?

Et si vous invitiez un enfant pour jouer avec les vôtres aux jeux des grandes vacances.

Pour tous renseignements téléphoner du lundi au vendredi de 14h à 17h30 au 78 37 01 61 à la Commission Vacances du Secours Populaire Français, 6 rue Gaspard André, 69002 LYON.

### Boucherie - Charcuterie de campagne

TRAITEUR

Plats cuisinés sur commande

## Pierre BILLIET

69280 SAINTE-CONSORCE

Tél. 78.87.08.54

Les articles pour le prochain bulletin de juillet doivent parvenir en mairie le 20 juin au plus tard.

*La vie prend des couleurs avec le libre service de la plante Desbos*



*Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...*

**Pour vous servir : Non-Stop  
de 9 h. à 19 h. du lundi au samedi  
de 9 h. à 12 h. dim. et jrs fériés**



Libre service  
de la plante  
**Desbos**

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile  
Tél : 78 87 18 58